

Pôle universitaire "handicaps, dépendance et citoyenneté"



Université Catholique de Lille

2007-2008

Éditorial

Grâce aux progrès de la médecine, la durée de vie augmente, des vies sont sauvées, mais, parallèlement, le nombre de personnes souffrant de dépendance et de handicap s'accroît. L'accompagnement de ces personnes constitue désormais un véritable défi pour notre société.

Pour sa part, l'Université Catholique de Lille souhaite s'investir fortement en ce domaine. Elle a décidé de faire de la thématique "handicaps, dépendance et citoyenneté" un des principaux axes de travail de l'ensemble universitaire.

Cela se traduit, en premier lieu, par l'élaboration de séminaires d'études, de programmes de recherche et de cycles de formations spécifiques, en étroite collaboration avec les acteurs médico-sociaux de la région. Cela se traduit également par la participation de l'Université à la conception et à l'aménagement d'un nouveau quartier de ville près de l'hôpital Saint-Philibert, sur les territoires de Lomme et Capinghem. Ce futur quartier Saint-Philibert, dans lequel prendront place des lieux de vie pour des personnes handicapées et dépendantes, favorisera la qualité du "vivre ensemble".

A partir du pôle "handicaps, dépendance et citoyenneté", l'Université Catholique de Lille met en place un concept innovant de **Centre Médico-Social Universitaire**, à l'instar de ce que sont, dans le secteur sanitaire, les centres hospitalo-universitaires.

En s'engageant dans cette dynamique de société, la pleine citoyenneté des personnes handicapées et des personnes dépendantes, notre Université entend répondre à sa **double mission d'Université Catholique**.

Thérèse Lebrun
Président-Recteur

**"Vivre en situation de grande dépendance
n'abolit pas le droit de chacun
à réaliser son propre projet de vie"**
(J. Kristeva)



L'évolution de notre société est marquée par le poids croissant des problématiques liées aux handicaps, au vieillissement et à la dépendance. L'Université Catholique de Lille, riche de sa pluridisciplinarité, s'investit dans ces thématiques, en créant le Pôle "**Handicaps, Dépendance et Citoyenneté**", confiée au Dr Bruno Pollez*.

• Une démarche innovante

Cette coopération du monde médico-social et du monde universitaire est totalement innovante en France, à une époque marquée par les maladies chroniques, où il apparaît de plus en plus que le secteur sanitaire ne peut pas répondre seul aux besoins d'accompagnement dans la durée des personnes confrontées à ces situations de handicap ou de dépendance.

• Des évolutions épidémiologiques et socio-démographiques importantes

Quelques chiffres illustrent ce contexte épidémiologique et socio-démographique :

* **handicap** (physique, sensoriel, mental, psychique, polyhandicaps) : 1 200 000 adultes (à 4 000 000 selon les études !) 150 000 enfants et adolescents

* **dépendance** : 970 000 personnes de grand âge (selon l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie)

- projections démographiques : pers. de plus de 75 ans : 1980 : 3 000 000 dont plus de 85 ans : 1980 : 567 000
2005 : 5 000 000 2005 : 1 200 000
2020 : 10% 2020 : 2 400 000

- 12% des personnes de plus de 70 ans, 25% des personnes de plus de 80 ans présentent une maladie neuro-dégénérative (dont maladie d'Alzheimer : 860 000)

- augmentation de l'espérance de vie et diminution de la fécondité : vieillissement de la population

- diminution du nombre des aidants potentiels naturels.

* **personnes handicapées vieillissantes** : 800 000, en risque de désinsertion sociale.

• Un contexte législatif et sociétal

La réécriture des deux lois fondamentales du 30 juin 1975, sous la forme d'une part de la loi du 2 janvier 2002 "rénovant l'action sociale et médico-sociale", d'autre part de la loi du 11 février 2005 "pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées", parallèlement à la création de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie, des Maisons Départementales des Personnes Handicapées, de l'Agence Nationale des Services à la Personne et des mesures reconnaissant les aidants familiaux, témoigne de la prise de conscience en cours dans notre société de ces problématiques fondamentales. Complètement repensé, le secteur professionnel médico-social est soumis à de nouvelles exigences de qualité, comme l'illustre la création de l'Agence Nationale d'Évaluation Sociale et Médico-Sociale.

• L'Université Catholique de Lille, acteur dans son environnement et dans la société

L'Université Catholique de Lille est une université inscrite dans son environnement et au service de la société, fondée sur des valeurs chrétiennes, humanistes et citoyennes. Elle prône une société sans exclusion ni discrimination, basée sur une mise en valeur de la dignité, de la richesse et de la fécondité de toute personne.

C'est pourquoi les instances de l'Université Catholique ont décidé cette démarche innovante. La création du pôle "Handicaps, Dépendance et Citoyenneté" est inscrite comme une priorité du plan stratégique de l'Université ; il est le versant universitaire indispensable à ce nouveau concept de **Centre Médico-Social Universitaire**.



"Ne laisser personne aux portes de la cité"
Ch. Péguy

(*) Dr Bruno Pollez : médecin de réadaptation, de gériatrie et de santé publique, créateur de services et réseaux dans le domaine du handicap et des maladies invalidantes.

L'Université Catholique de Lille est une Université pluridisciplinaire (pôle sanitaire et social, sciences humaines, droit, économie et gestion, sciences et technologie, éthique, théologie). Elle favorise la transdisciplinarité, tant en formation qu'en recherche.

Des liens étroits se sont tissés au fil des années entre les professionnels du groupe hospitalier de l'Université et les différentes filières de formations. Cette communauté pluriprofessionnelle s'enrichit des acteurs du secteur médico-social.

Le pôle "Handicaps, Dépendance et Citoyenneté" a vocation à contribuer au premier Centre Médico-Social Universitaire, selon diverses modalités :

- des séminaires, visant la constitution d'un "corpus" partagé entre professionnels de terrain et universitaires,
- des travaux de recherche,
- un centre de ressources (documentation, veille, information) sur ces thématiques,
- l'accompagnement et le développement de pratiques professionnelles innovantes.

• Les trois axes du pôle

• Axe 1 : enseignements et formations

- développement de modules "handicaps et dépendance" dans les différentes filières et les différents instituts,
- création de Diplômes d'Université interdisciplinaires,
- formations professionnelles et VAE (Validation des Acquis de l'Expérience),
- formations continues et post-universitaires.

• Axe 2 : recherche

Au sein des unités de recherche de l'UCL, et en lien avec les lieux de pratique professionnelle, développement de travaux de chercheurs et d'étudiants, en interdisciplinarité.

• Axe 3 : accompagnement et développement des pratiques professionnelles innovantes

Cet axe est fondé sur un partenariat avec différents établissements, services et réseaux sanitaires et médico-sociaux du Nord - Pas de Calais, intervenant dans les domaines du handicap et du vieillissement. En particulier, dans le cadre de la mise en place de la communauté sanitaire et médico-sociale en devenir au sein du nouveau quartier Saint Philibert, sont prévus les établissements suivants :

-> dans le secteur médico-social :

* établissements :

- handicap à dominante physique : un FAM (Foyer d'Accueil Médicalisé),
- handicap à dominante mentale : une MAS (Maison d'Accueil Spécialisée),
- handicap à dominante psycho-comportementale : un FAM,
- personnes handicapées vieillissantes : un FAM « intégré »,
- dépendance gériatrique : un EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes),
- handicap à dominante sensorielle : une unité pour personnes âgées dépendantes sourdes (en langue des signes)
- handicap mixte à dominante sociale : un FAM,
- handicap de l'enfant : un IME (Institut Médico-Éducatif), un IEM (Institut d'Éducation Motrice),

* services ambulatoires :

- deux SAMSAH (Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés),
- un ESAT hors les murs (Etablissement de Service et d'Aide par le Travail),

-> dans le secteur sanitaire :

- une unité SSR (Soins de Suite et de Réadaptation),
- une unité MPR (Médecine Physique et de Réadaptation),
- un service EPSM (Etablissement Public de Santé Mentale),
- un service d'HAD (Hospitalisation A Domicile),

-> des réseaux de santé spécifiquement dédiés aux situations de handicaps et dépendances.

RECHERCHE

- **Ateliers permanents** sur trois thématiques :
- vulnérabilité et fragilité ; - participation sociale et citoyenneté ; - évolution des pratiques professionnelles et articulation sanitaire médico-sociale.
- **Projets spécifiques** portés par des équipes de recherche des établissements de l'Université.
- **Accompagnement** des professionnels de terrain dans des programmes de recherche.



Université Catholique de Lille

Quelques chiffres



- > **Un campus universitaire de 17 500 étudiants au cœur de Lille**
- > **6 Facultés** (qui constituent l'Institut Catholique de Lille) :
 - Faculté Libre de Droit,
 - Faculté Libre des Lettres et Sciences Humaines,
 - Faculté Libre de Médecine,
 - Faculté Libre des Sciences Économiques et de Gestion,
 - Faculté Libre des Sciences et Technologies,
 - Faculté de Théologie.
- > **Un groupe hospitalier de 700 lits sur deux sites (Saint-Philibert et Saint-Vincent de Paul),**
- > **Un Institut Thérapeutique, Éducatif et Pédagogique,**
- > **20 Écoles et Instituts** dont 6 écoles d'ingénieurs, 3 écoles de commerce et de gestion, des écoles médicales et paramédicales, sociales, de cadres du tertiaire...
- > **4 instituts transversaux** : Institut de l'entrepreneuriat, Institut du sensoriel, un Institut du développement durable et responsable, Institut "Handicaps, dépendance et citoyenneté".
- > **33 équipes de recherche** (dont 7 associées au C. N. R. S.),
- > **Un département d'éthique** : éthique médicale, éthique économique, éthique technologique, éthique familiale.
- > **4 252 diplômés en 2006,**
- > **300 accords de coopération** et conventions avec l'étranger,
- > **300 associations et clubs étudiants** (bureaux des élèves, associations humanitaires, culturelles, sportives...),
- > **7 junior-entreprises** (sur 13 que compte la région),
- > **une bibliothèque numérique en réseau (BNR)**
- > **Une bibliothèque universitaire Vauban et 12 bibliothèques de secteurs.**
- > **Une maison de l'étudiant, un centre de soins (CPSU), un centre sportif (7 ha),**
- > **Une Maison des Relations Internationales,**
- > **2.000 chambres et studios** dans les résidences universitaires.
- > **Une aumônerie étudiante et des antennes dans les établissements,**
- > **Un centre culturel** : salle d'exposition, conférences, concerts, ateliers...

Contacts:

Centre Médico-Social Universitaire "Handicaps, Dépendance et Citoyenneté" :
Dr Bruno Pollez (Pollez.Bruno@ghicl.net)
Agnieska Daval (Daval.Agnieszka@ghicl.net)